



COMMUNIQUE N°001/2020/APSFD-BF

En vue de contribuer au renforcement des mesures de précaution contre la propagation du Covid-19, l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso recommande aux SFD membres la prise de mesures spécifiques suivantes :

- Mettre en place, devant la porte d'entrée de chaque agence, un dispositif de désinfection des mains avant l'accès de tout agent, client/membre ou partenaire à l'intérieur de l'agence (dispositif de lave main à pédale ou solution hydro alcoolique) ;
- Sensibiliser le personnel à laver soigneusement et régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou appliquer régulièrement un gel hydro alcoolique ;
- Eviter les poignées de main ;
- Organiser le service aux membres/clients au niveau des guichets en respectant la distance d'au moins un (01) mètre entre les membres/clients dans les halls d'attente des guichets ;
- Mettre en place un dispositif d'ouverture et de fermeture des portes d'accès aux halls d'attente des guichets ou veiller à la désinfection des poignets des portes d'accès au moins chaque deux heures ;
- Limiter les déplacements et missions ;
- Eviter au maximum le partage d'objets ;
- Eviter de se toucher le visage avec les mains ;
- Mettre en place un mécanisme de tenue des rencontres du Staff à distance (téléphone, Skype, WhatsApp, Visio conférence...);
- Limiter les activités de prospection des clients sur le terrain ;
- Suspendre toute activité d'échange directe avec les clients/membres (séance de sensibilisation, éducation financière, formation...);
- Redoubler de vigilance dans l'analyse des dossiers en ayant à l'idée les effets possibles du phénomène sur l'économie et par ricochet sur les remboursements ;
- Reporter certains décaissements de crédits/prêts compte tenu de la fermeture de certains marchés et yaars pour éviter des impayés prévisibles.

Afin d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions de protection, l'AP/SFD-BF invite l'ensemble des institutions membres à **garantir un service minimum aux membres/clients et partenaires en observant un système de journée continue de 7h30 à 15h** pour tenir compte du couvre-feu.

Par ailleurs elle invite l'ensemble de ses membres au strict respect des règles barrières édictées par les autorités sanitaires et des différentes mesures prises par les autorités gouvernementales pour rompre la chaîne de propagation de la pandémie.

Elle rappelle à toutes fins utiles que le numéro vert pour tout cas suspect est le **3535**.

TOUS UNIS CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS DANS LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BURKINA FASO

NOUS VAINCRONS !

Fait à Ouagadougou le 25 mars 2020

La Présidente de l'AP/SFD-BF

Mme SONDO /NIGNAN Azaratou
Chevalier de l'Ordre National

